

L'INDUSTRIE

LA DISTILLATION DES VINS—L'INTERDICTION DE L'EMPLOI DU TERME «CHAMPAGNE»—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. Joe Flynn (Kitchener): Monsieur l'Orateur, je pose ma question au ministre de l'Industrie et du Commerce. Comme des arrêts de tribunaux empêcheront notre industrie viticole d'utiliser le terme «champagne» sur les étiquettes des produits dérivés du champagne, le ministre avec l'aide du ministre de l'Agriculture et du ministre de la Consommation et des Corporations, cherchera-t-il un moyen de remédier à cette grave difficulté dont notre industrie viticole est la victime et qui atteint surtout les producteurs de la région du Niagara et six fabricants de vins de l'Ontario?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, je discuterai avec plaisir de la question avec mes collègues.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE DROIT DE SOUVERAINETÉ SUR LES RESSOURCES DU PLATEAU CONTINENTAL—LA QUESTION DE L'ENTÉRINEMENT

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Monsieur l'Orateur, en l'absence du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, puis-je poser ma question au ministre d'État chargé des Pêches? Étant donné l'entrevue du premier ministre avec M. George Radwanski de la *Gazette*, le 16 mai 1975, où il a dit que «le droit international nous conférerait des droits souverains sur le fond de la mer jusqu'à l'extrémité du plateau continental», le ministre sait-il si cela est vraiment exact?

● (1150)

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre d'État (Pêches)): Monsieur l'Orateur, je ne suis pas avocat mais je crois qu'aux termes de l'accord de 1958, cette affirmation est juste.

M. Crouse: Monsieur l'Orateur, si la déclaration est juste, pourquoi le gouvernement canadien n'a-t-il pas entrepris de faire valoir ses droits sur cette zone afin de protéger ses ressources minérales et marines, puisqu'il s'agit de toute évidence d'un territoire souverain?

M. LeBlanc (Westmorland-Kent): Monsieur l'Orateur, je ne suis pas sûr, en ce qui concerne les mots «territoire souverain». Je devrai vérifier la citation exacte de l'honorable député sous ce rapport. Sauf erreur, la convention de 1958 avait trait exclusivement aux ressources naturelles du plateau continental. Néanmoins, je le répète, je ne suis pas avocat et j'hésite à m'aventurer.

* * *

LES PARCS NATIONAUX

BANFF—DEMANDE DE CONSTRUCTION DE NOUVEAUX LOGEMENTS

M. Joe Clark (Rocky Mountain): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien en sa qualité de maire de Banff. Le ministre compte sur la ville de Canmore pour fournir des logements à Banff. Je me demande s'il a pris

Questions orales

connaissance de la déclaration publiée par les autorités de la ville de Canmore selon laquelle il n'y aura pas de nouveaux logements pour Banff, et de la déclaration du président du conseil consultatif de Banff selon laquelle, s'il n'y a pas de nouveaux logements d'annoncés pour Banff, il pourrait y avoir des manifestations ou d'autres formes d'affrontement à Banff cet été. Dans ces conditions, le ministre envisage-t-il la possibilité d'offrir de nouveaux logements à Banff dans un avenir proche sans attendre la publication du rapport Oberlander?

L'hon. Judd Buchanan (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, cette remarque ne cadre pas avec les conversations que j'ai eues avec le maire de Canmore, M. Klotz, et ses conseillers. Ils ont déclaré qu'ils ne voulaient pas que Canmore soit purement et simplement une ville dortoir pour Banff, mais qu'ils souhaitaient vivement participer à la mise en place de services d'accueil pour les visiteurs, avec laquelle irait de pair la fourniture de locaux résidentiels.

M. Clark (Rocky Mountain): Lorsque le ministre se sera renseigné auprès de ses fonctionnaires et aura constaté qu'en fait les autorités de Canmore ont maintenant déclaré que l'on n'offrirait plus de nouveaux quartiers ni de nouveaux lotissements aux résidents de Banff, se décidera-t-il à revenir sérieusement sur son refus de fournir de nouveaux logements à Banff à court terme et à prendre des mesures pour favoriser rapidement la détente dans le domaine du logement?

M. Buchanan: Monsieur l'Orateur, je me ferai un plaisir d'étudier la situation. Nous avons toutefois clairement déclaré qu'il n'était pas question d'autoriser une croissance anarchique ou illimitée de Banff. Les habitants de Banff et de Canmore sont au courant de nos efforts dans ce domaine.

* * *

LE LOGEMENT

LA CONSTRUCTION D'ENSEMBLES LOCATIFS POUR PERSONNES ÂGÉES À HALIFAX—LES MOTIFS DU RETARD—LA QUESTION DE L'OCTROI DE CRÉDITS PAR LA SCHL

M. John Gilbert (Broadview): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre d'État chargé des Affaires urbaines. La Société centrale d'hypothèques et de logement finance, dans le cadre de la loi nationale sur l'habitation, la construction, à Halifax, de plusieurs ensembles de logements pour personnes âgées. J'ajouterai qu'on a grandement besoin de logements de ce genre à Halifax puisque plus de 800 demandes sont actuellement enregistrées. Le maître d'œuvre de l'un de ces chantiers est la Centennial Properties, société que notre parti a eu des raisons de signaler à l'attention du ministre par le passé à cause de ses méthodes contestables. Ma question est la suivante: le ministre est-il prêt à examiner les activités de la Centennial Properties et à déterminer quelles difficultés empêchent de terminer ce programme dont l'achèvement était prévu il y a maintenant un an?

L'hon. Barney Danson (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Monsieur l'Orateur, je remercie le député d'attirer mon attention sur ce problème. Je l'examinerai et communiquerai avec lui.

M. Gilbert: Je crois comprendre que les sous-traitants en activité sur le chantier de la Centennial Properties